

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20230919-202344D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2023

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 8

Votants : 8

L'an deux mil vingt trois

Le 19 septembre à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 septembre 2023

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY conseillers municipaux.

Excusée : Mme Cindy CHARLES,

Secrétaire de séance : Mr Jérôme VRAY

Objet : PROJET PLAN D'EAU-BARRIERES -DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil est informé de l'avancer du dossier réaménagement du plan d'eau.

Madame le Maire informe le conseil qu'il convient de mettre en sécurité la digue avec des barrières.

Il est donné à lire le devis de l'entreprise ATOUT BOIS 42 pour 2764€ HT.

Au vu des éléments présentés le conseil décide à l'unanimité d'approuver :

- le projet d'installation de barrières de chaque côté de la digue du plan d'eau ainsi
- son montant de 2764 € HT
- Autorise Mme le Maire a déposé une demande de subvention auprès du département au titre de l'enveloppe solidarité 2024 pour 2200€

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 19 septembre 2023

Le secrétaire de séance

Mr Jérôme VRAY



Le Maire

Christelle MASSON

